



PRESIDENCE

POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETE N° 2361 / PR du 10 AOUT 2007

Portant agrément et reconnaissance du laboratoire d'analyses de denrées alimentaires Laboratoire d'analyses de la salubrité des eaux et des aliments (LASEA) de l'Institut Louis Malardé

LE PRESIDENT DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

- Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 83/2006/APF/SG du 26 décembre 2006 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
- Vu l'arrêté n° 3985/PR du 29 décembre 2006 modifié, portant nomination du vice-président et des autres ministres du gouvernement de la Polynésie française et déterminant leurs fonctions ;
- Vu la délibération n° 2006-58 APF du 17 août 2006 relative aux laboratoires d'analyses de denrées alimentaires ;
- Vu l'arrêté n° 1231 CM du 27 octobre 2006 portant application de la délibération n° 2006-58 APF du 17 août 2006 relative aux laboratoires d'analyses de denrées alimentaires ;
- Vu l'avis de la Direction de la Santé n° 2581 MSA/DS/CHSP du 17/07/2007;
- Vu la demande de l'intéressé;

ARRETE

Article 1er. - Le laboratoire d'analyses de denrées alimentaires Laboratoire d'analyses de la salubrité des eaux et des aliments (LASEA) de l'Institut Louis Malardé est agréé pour la réalisation, dans le cadre des contrôles officiels, des analyses dont la liste est fixée par l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2. - Le laboratoire d'analyses de denrées alimentaires Laboratoire d'analyses de la salubrité des eaux et des aliments (LASEA) de l'Institut Louis Malardé est reconnu pour la réalisation, dans le cadre d'autocontrôles, des analyses dont la liste est fixée par l'annexe 2 du présent arrêté.

Article 3.- Le laboratoire d'analyses de denrées alimentaires Laboratoire d'analyses de la salubrité des eaux et des aliments (LASEA) de l'Institut Louis Malardé est autorisé à sous-traiter à un laboratoire tiers, les analyses dont la liste est fixée par l'annexe 3 du présent arrêté.

Ampliations :

- PR 1
- SGG 1
- IGA 1
- REG 1
- MSA 1
- SANTE 1
- SANTE/CHSP 2
- SANTE/BAJ 1
- JOFF 1
- MEC 1
- MAP 1
- SDR 1
- SAE 1

**Article 4.** - Le ministre de la Santé, chargé de la prévention, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le

10 AOUT 2007

Par le Président de la Polynésie française

Gaston TONG SANG

Le ministre  
de la santé  
chargé de la prévention

Jules IENFA



Pour Ampliation,  
Pour Le Secrétaire Général du Gouvernement  
et par Délégation



Y. HAATAI

ANNEXE I  
Liste des analyses et méthodes agréées

Nature de l'analyse	Référence de la méthode
<b>MICROBIOLOGIE DES ALIMENTS</b>	
Méthode horizontale pour le dénombrement des micro-organismes - technique de comptage des colonies obtenues à 30°C	NF EN ISO 4833
Méthode de routine pour le dénombrement des micro-organismes - méthode par comptage des colonies obtenues à 30°C	NF V 08-051
Ensemencement et dénombrement des micro-organismes à l'aide du système "spiral"	NF V 08-100
Méthode horizontale pour la recherche des <i>Salmonella spp</i>	NF EN ISO 6579
Méthode de routine pour le dénombrement de staphylocoques à coagulase positive par comptage des colonies à 37°C - Partie 2 : sans confirmation des colonies	NF V 08-057-2
Méthode horizontale pour le dénombrement des coliformes- méthode par comptage des colonies obtenues à 30°C	NF ISO 4832
Méthode de routine pour le dénombrement des coliformes - méthode par comptage des colonies obtenues à 30° C	NF V 08-050
Méthode de routine pour le dénombrement des <i>Escherichia coli</i> - b- glucuronidase positive par comptage des colonies à 44°C	NF V 08-053
Méthode de routine pour le dénombrement des coliformes thermotolérants par comptage des colonies à 44°C	NF V 08-060
Dénombrement en anaérobiose des bactéries sulfite-réductrices par comptage des colonies. Méthode de routine	XP V 08-061
Test de détection des <i>Salmonelles</i> par la méthode VIDAS Salmonella (protocole double voie)	BIO 12/1-04/94
Test de détection des <i>Salmonelles</i> par la méthode VIDAS ICS-Boîte	BIO 12/7-03/99
Numération de la flore totale par la méthode Test 3M™ PETRIFILM™	3M-01/1-09/89

Nature de l'analyse	Référence de la méthode
Flore Totale	
Numération des coliformes totaux par la méthode Test 3M™ PETRIFILM™ Coliformes	3M-01/2-09/89 A
Numération des coliformes thermotolérants par la méthode Test 3M™ PETRIFILM™ Coliformes	3M-01/2-09/89 C
Numération des <i>S. AUREUS</i> par la méthode Test 3M™ PETRIFILM™ Staph Express	3M-01/9-04/03
<b>MICROBIOLOGIE DES EAUX</b>	
Micro-organismes revivifiables à 22°C et à 36°C	NF EN ISO 6222
<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	NF EN 12780
Spores de micro-organismes anaérobie sulfito-réducteur	NF EN 26461-2
Entérocoques	NF EN ISO 7899-2
Bactéries coliformes	NF EN ISO 9308-1
<i>Escherichia coli</i>	NF EN ISO 9308-1
<b>CHIMIE DES ALIMENTS</b>	
Histamine	Méthode interne PT-UCA-37 Version C du 10/11/04 (méthode AOAC 977-13 (1987) modifiée)
<b>CHIMIE DES EAUX</b>	
Nitrites	NF EN 26777
Conductivité	NF EN 27888
Phosphates	NF EN ISO 6878
Phosphore total	NF EN ISO 6878
Turbidité	NF EN ISO 7027
Couleur	NF EN ISO 7887
Indice Permanganate	NF EN ISO 8467
Alcalinité	NF EN ISO 9963-1
Magnésium	NF EN ISO 7980
Calcium	NF EN ISO 7980
Silice	NF T 90-007
pH	NF T 90-008
Potassium	NF T 90-020
Sodium	NF T 90-020
Ammonium	NF T 90-015-2

ANNEXE 2  
Liste des analyses et méthodes reconnues

Nature de l'analyse	Référence de la méthode
<b>MICROBIOLOGIE DES ALIMENTS</b>	
Méthode horizontale pour le dénombrement des micro-organismes – technique de comptage des colonies obtenues à 30°C	NF EN ISO 4833
Méthode de routine pour le dénombrement des micro-organismes - méthode par comptage des colonies obtenues à 30°C	NF V 08-051
Ensemencement et dénombrement des micro-organismes à l'aide du système "spiral"	NF V 08-100
Méthode horizontale pour la recherche des <i>Salmonella spp</i>	NF EN ISO 6579
Méthode de routine pour le dénombrement de staphylocoques à coagulase positive par comptage des colonies à 37°C - Partie 2 : sans confirmation des colonies	NF V 08-057-2
Méthode horizontale pour le dénombrement des coliformes- méthode par comptage des colonies obtenues à 30°C	NF ISO 4832
Méthode de routine pour le dénombrement des coliformes - méthode par comptage des colonies obtenues à 30° C	NF V 08-050
Méthode de routine pour le dénombrement des <i>Escherichia coli</i> - $\beta$ -glucuronidase positive par comptage des colonies à 44°C	NF V 08-053
Méthode de routine pour le dénombrement des coliformes thermotolérants par comptage des colonies à 44°C	NF V 08-060
Dénombrement en anaérobiose des bactéries sulfite-réductrices par comptage des colonies. Méthode de routine	XP V 08-061
Test de détection des <i>Salmonelles</i> par la méthode VIDAS Salmonella (protocole double voie)	BIO 12/1-04/94
Test de détection des <i>Salmonelles</i> par la méthode VIDAS ICS-Boîte	BIO 12/7-03/99
Numération de la flore totale par la méthode Test 3M™ PETRIFILM™	3M-01/1-09/89

Nature de l'analyse	Référence de la méthode
Flore Totale	
Numération des coliformes totaux par la méthode Test 3M™ PETRIFILM™ Coliformes	3M-01/2-09/89 A
Numération des coliformes thermotolérants par la méthode Test 3M™ PETRIFILM™ Coliformes	3M-01/2-09/89 C
Numération des <i>S. AUREUS</i> par la méthode Test 3M™ PETRIFILM™ Staph Express	3M-01/9-04/03
Listeria monocytogenes	Vidas LMO 2
Listeria monocytogenes	Chromagar listeria
Listeria monocytogenes	PCR : BRD : 07/10-04/05
Salmonelle	PCR : BRD : 07/10-04/05
<b>MICROBIOLOGIE DES EAUX</b>	
Micro-organismes revivifiables à 22°C et à 36°C	NF EN ISO 6222
Pseudomonas aeruginosa	NF EN 12780
Spores de micro-organismes anaérobie sulfito-réducteur	NF EN 26461-2
Entérocoques	NF EN ISO 7899-2
Bactéries coliformes	NF EN ISO 9308-1
Escherichia coli	NF EN ISO 9308-1
Salmonelles	PCR : BRD : 07/10-04/05
<b>CHIMIE DES ALIMENTS</b>	
Histamine	Méthode interne PT-UCA-37 Version C du 10/11/04 (méthode AOAC 977-13 (1987) modifiée)
Mercuré total (poisson) – 1 éch. 2 déterminations	AFSSA MET 01
<b>CHIMIE DES EAUX</b>	
Nitrites	NF EN 26777
Conductivité	NF EN 27888
Phosphates	NF EN ISO 6878
Phosphore total	NF EN ISO 6878
Turbidité	NF EN ISO 7027
Couleur	NF EN ISO 7887
Indice Permanganate	NF EN ISO 8467
Alcalinité	NF EN ISO 9963-1
Magnésium	NF EN ISO 7980
Calcium	NF EN ISO 7980
Silice	NF T 90-007
pH	NF T 90-008
Potassium	NF T 90-020
Sodium	NF T 90-020
Ammonium	NF T 90-015-2
Antimoine	NF EN ISO 15586

Nature de l'analyse	Référence de la méthode
Chlore résiduel in situ	NF EN ISO 7393-2
Cuivre	FD T 90-112
Fer	FD T 90-112
Manganèse	FD T 90-112
Zinc	FD T 90-112
Baryum	NF EN ISO 15586
Nitrates	NF EN ISO 7890-3
Essai au marbre	J. Rodier – 7 <sup>ème</sup> Edition
Chlorures	NF T 90-014
Demande biologique en oxygène	NF EN 1899-1/2
Azote Kjeldhal	NF EN ISO 25663
Matières en suspension	NF EN 872
Aluminium	NF EN ISO 15586
Arsenic	NF EN ISO 15586
Cadmium	NF EN ISO 15586
Chrome	NF EN ISO 15586
Cuivre	NF EN ISO 15586
Fer	NF EN ISO 15586
Manganèse	NF EN ISO 15586
Plomb	NF EN ISO 15586
Sélénium	NF EN ISO 15586
Zinc	NF EN ISO 15586
Fluorures	NF T 90-004
Azote ammoniacal	NF T 90-015-2
Résidus secs	NF T 90-029
Sulfates	NF T 90-040
Demande chimique en oxygène	NF T 90-101
Mercuré	Méthode interne Rodier – 7 <sup>ème</sup> Edition
Oxygène dissous	NF EN ISO 5813
Aspect, odeur, saveur	Qualitatif
Hydrogène sulfuré	Détection organoleptique

## ANNEXE 3

Liste des analyses et méthodes autorisées à être sous-traitées

Laboratoires	Nature de l'analyse	Référence de la méthode
Hill Laboratories accrédité par International Accreditation New Zealand	Antimoine	APHA 3030E
	Arsenic	APHA 3030E
	Cyanures	APHA 4500-CN C&E
	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HPA)	US EPA 8270
	Hydrocarbures totaux	US EPA 5021
	Pesticides organochlorés	Méthode interne accréditée
	Pesticides organophosphorés, nitrogènes	Méthode interne accréditée
	Baryum	APHA 3030E
	Bore	APHA 3030E
	Indice Phénol	US EPA 8270
Laboratoire CGI accrédité par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC)	Sélénium	APHA 3030E
	Agent de surface	méthode APHA-5540-C